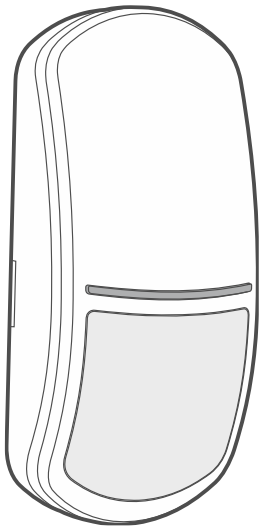
Motion Detector Plus

APMD-250

FR

Version du logiciel 1.03



CE

apmd-250_BW_fr 08/26

SATEL sp. z o.o. • ul. Budowlanych 66 • 80-298 Gdańsk • POLOGNE
tél. +48 58 320 94 00
www.satel.pl

IMPORTANT

Le dispositif doit être installé par un personnel qualifié.

Toute modification de la construction des dispositifs et les réparations effectuées sans l'accord préalable du fabricant donnent lieu à la perte des droits de garantie.

Description des symboles sur le dispositif :

Le dispositif répond aux exigences des directives en vigueur dans l'Union européenne.

Il est interdit de jeter le dispositif dans les ordures ménagères. Il doit être éliminé conformément aux réglementations applicables à la protection de l'environnement (l'appareil a été mis sur le marché après le 13 aout 2005).

Le dispositif est conçu pour une installation à l'intérieur des locaux.

La société SATEL vise à améliorer constamment la qualité de ses produits ce qui peut occasionner des modifications de leurs spécifications techniques et des logiciels. Les informations actualisées concernant ces modifications sont disponibles sur notre site web.
N'hésitez pas à le consulter :
https://support.satel.pl

La société SATEL sp. z o.o. déclare que le type d'équipement radioélectrique APMD-250 est conforme à la directive 2014/53/UE. Le texte complet de la déclaration UE de conformité est disponible à l'adresse internet suivante : www.satel.pl/ce

Icônes utilisées dans la notice

Avertissement – information concernant la sécurité des utilisateurs, des appareils, etc.

Note – suggestion ou information.

SOMMAIRE

1. Caractéristiques 2
2. Description 2
3. Installation 3
3.1 Conseils d'installation 4
3.2 Installer 5
4. Test 8
5. Remplacer la pile 9
6. Spécifications techniques 10

Le détecteur APMD-250 (Motion Detector Plus) utilise l'infrarouge et les micro-ondes pour détecter un mouvement. La notice s'applique au détecteur installé dans le système BE WAVE.

1. Caractéristiques

- Détection de mouvement à l'aide d'un capteur passif infrarouge (PIR) et d'un capteur micro-ondes (MW).
- Zone de couverture max. : 15 m x 24 m, 90° (fig. 8).
- Algorithme numérique de détection de mouvement.
- Compensation numérique de température.
- Possibilité d'activer/désactiver le contrôle de la zone anti-rampement.
- Possibilité de remplacer la lentille par une lentille rideau ou une lentille longue portée.
- Fonctionnement dans la bande fréquence de 868 MHz.
- Communication radio bidirectionnelle cryptée AES.
- Diversification de canaux de transmission – 4 canaux permettant la sélection automatique de celui qui rend possible la transmission sans interférences avec d'autres signaux.
- Programmation des paramètres à distance.
- Mise à jour à distance du logiciel.
- Capteur de température intégré (plage de mesure : -10°C...+55°C).
- Indicateurs LED.
- Surveillance du système de détection de mouvement.
- Alimenté par pile CR123A 3 V.
- Contrôle de l'état de la pile.
- Protection antisabotage contre l'ouverture du boitier et le détachement de la surface de montage.
- Support de montage réglable fourni avec le détecteur.

2. Description

Alarmes

Le détecteur déclenche une alarme :

- après avoir détecté un mouvement dans l'espace protégé,
- après avoir détecté un défaut dans le système de détection de mouvement,
- après l'ouverture du contact d'autoprotection (alarme antisabotage).

Pour que l'alarme soit activée par le détecteur, il est nécessaire que les deux capteurs — infrarouge et micro-ondes — identifient un mouvement à moins de 4 secondes d'intervalle. À noter que le détecteur ne peut déclencher l'alarme que lorsqu'il est armé, car le capteur micro-ondes reste désactivé si le système n'est pas armé.

Module électronique

La figure 1 présente la carte électronique du détecteur.

(1) logement de piles (CR123A 3 V).

② capteur micro-ondes. Le capteur est activé après détection d'un mouvement par le capteur infrarouge si le détecteur est armé ou que le mode diagnostic est activé.

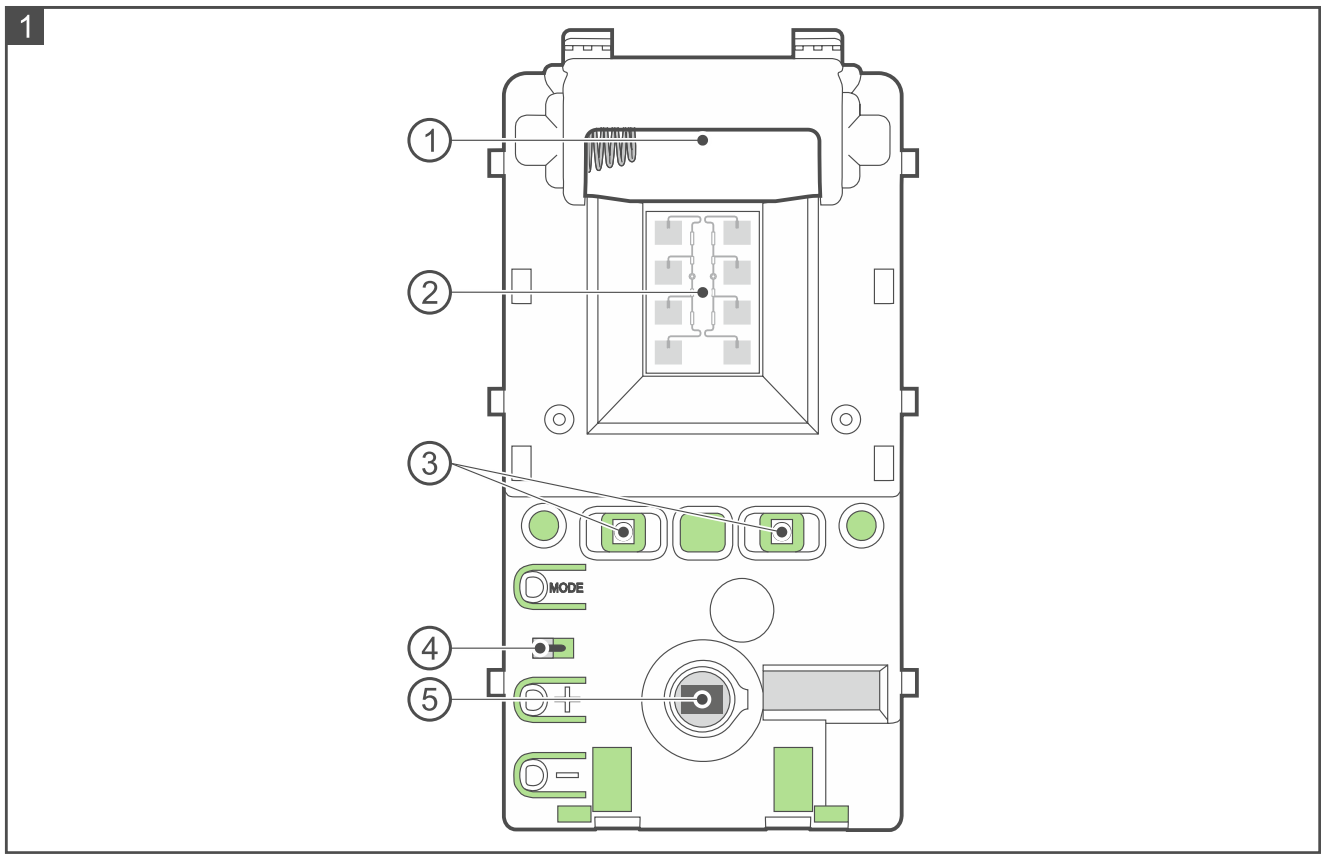
③ indicateurs LED. Ils clignotent pendant environ 40 secondes après l'insertion de la pile (préchauffage du détecteur). Ensuite, ils restent allumés uniquement lorsque le mode diagnostic est activé. Ils indiquent :

– communication périodique – flash court.
– alarme – allumés 2 secondes.

④ contact d'autoprotection réagissant à l'ouverture du boitier.

⑤ capteur PIR (pyroélément double).

1



De l'autre côté du module électronique se trouve un contact d'autoprotection réagissant au détachement de l'embase du détecteur.

3. Installation

Il y a risque d'explosion de la pile en cas d'utilisation de la pile différente que celle recommandée par le fabricant ou en cas de manipulation incorrecte.

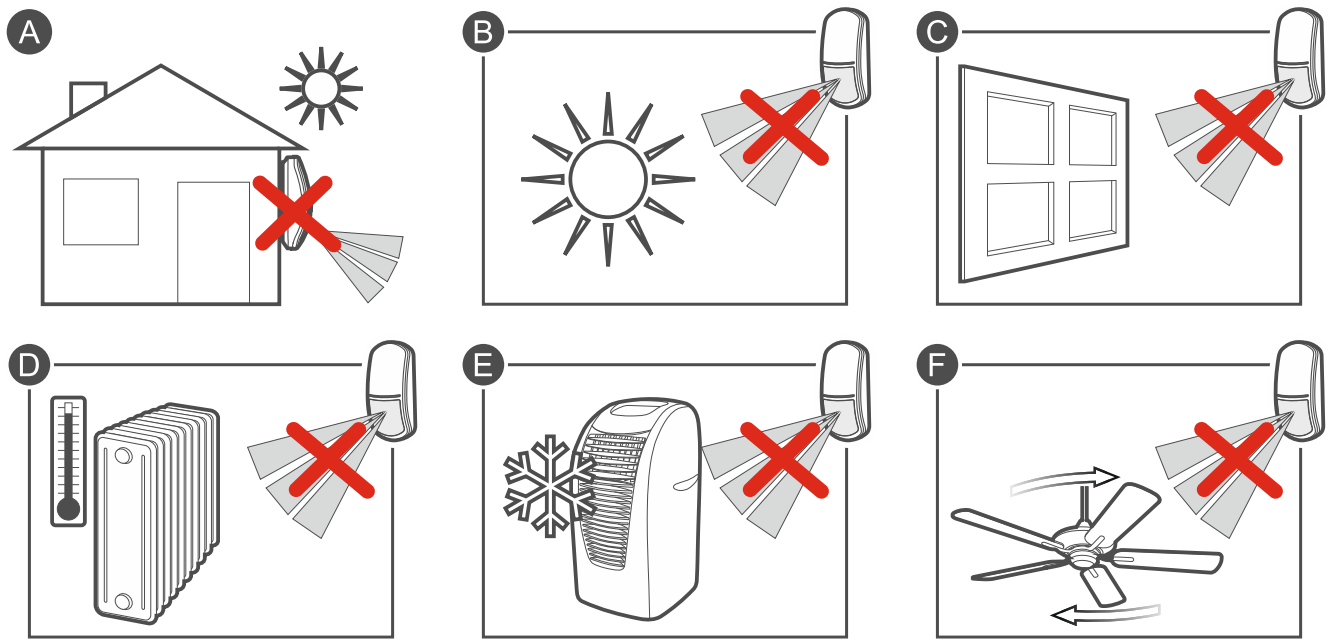
Les piles ne peuvent pas être écrasées, coupées ou exposées à des températures élevées (jetées au feu, mises au four, etc.).

N'exposez pas les piles à une très basse pression car il existe un risque de fuite de liquide inflammable, de fuite de gaz ou d'explosion de la pile.

Installez et remplacez la pile avec toutes les précautions nécessaires. Le fabricant n'est pas responsable des conséquences d'une installation non conforme de la pile.

Il existe un risque de blessure en cas de détachement de la sirène montée à plus de 2 mètres de hauteur.

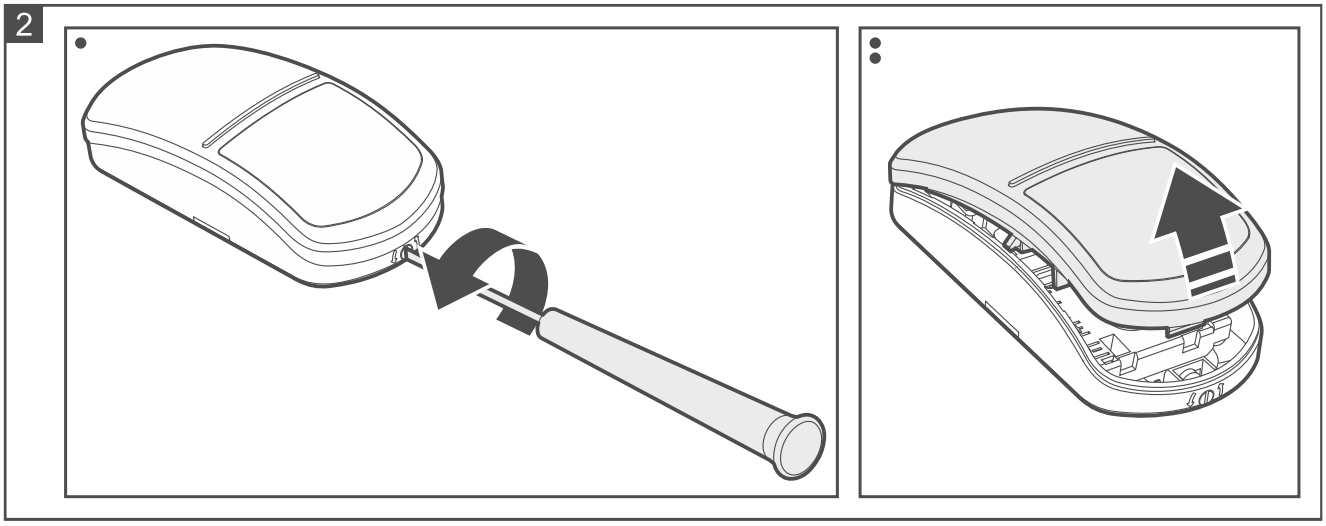
3.1 Conseils d'installation



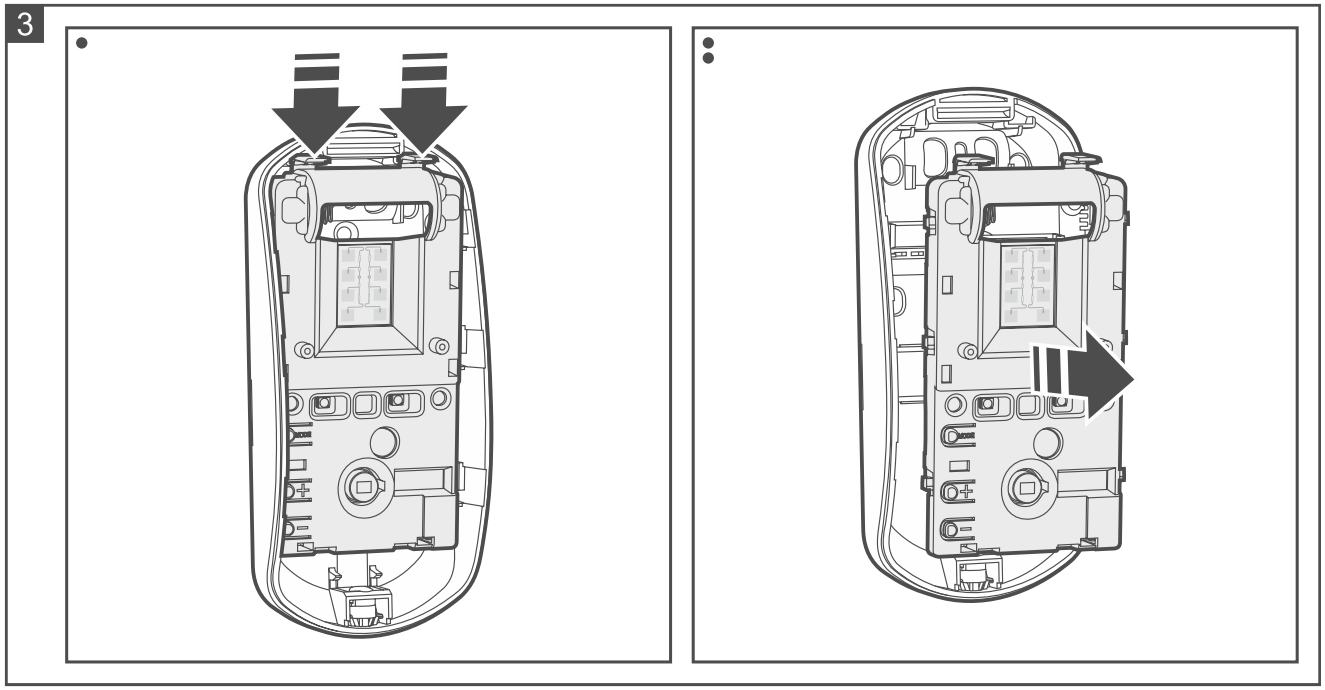
- Le détecteur doit être installé à l'intérieur, dans des locaux où l'humidité de l'air est normale.
- N'installez pas le détecteur à l'extérieur (A).
- Lors du choix du lieu d'installation, tenez compte de la portée de communication radio.
- Les murs épais, les cloisons métalliques, etc. réduisent la portée du signal radio.
- N'orientez pas le détecteur directement vers la lumière du soleil ou vers des surfaces reflétant la lumière du soleil (B).
- N'orientez pas le détecteur vers une fenêtre car il pourrait détecter des mouvements à l'extérieur (C).
- N'orientez pas le détecteur vers des sources de chaleur (D), des climatiseurs (E) ou des ventilateurs (F).
- Aucun objet ne peut masquer le champ de vision du détecteur.
- Installez le détecteur à la hauteur recommandée de 2...2,4 m.
- Si vous utilisez du ruban adhésif double face pour le montage, n'oubliez pas de le presser. Collez d'abord le ruban sur l'appareil et pressez pendant quelques secondes, puis collez l'appareil sur la surface de montage et pressez pendant quelques secondes.

3.2 Installer

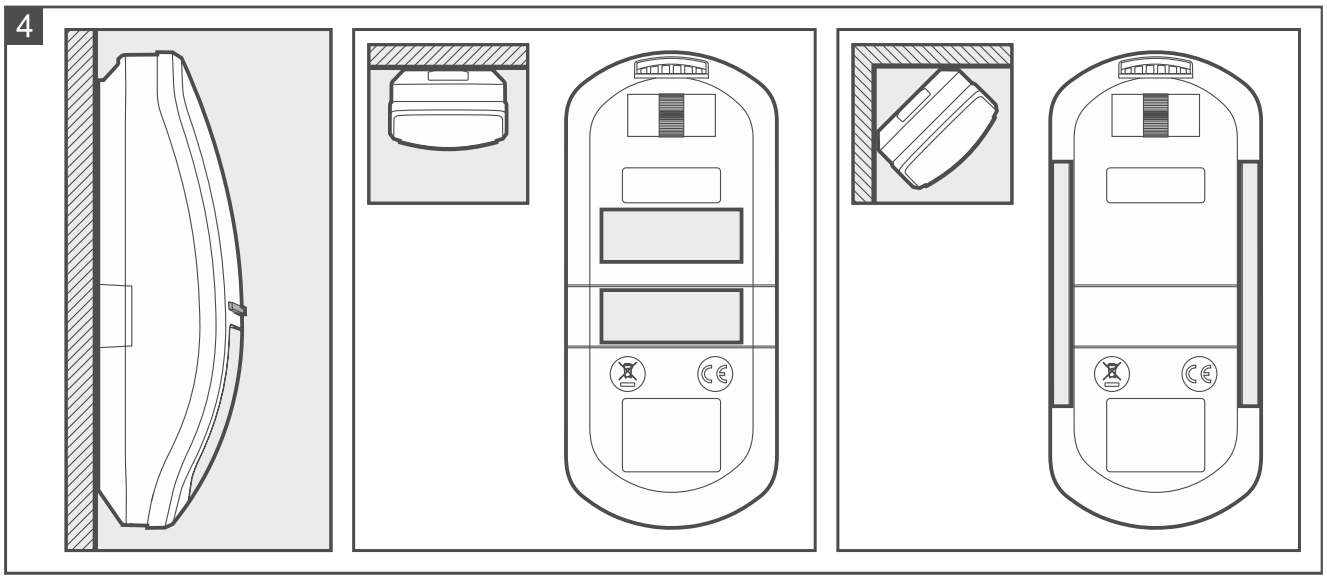
1. Ouvrez le boitier du détecteur (fig. 2).

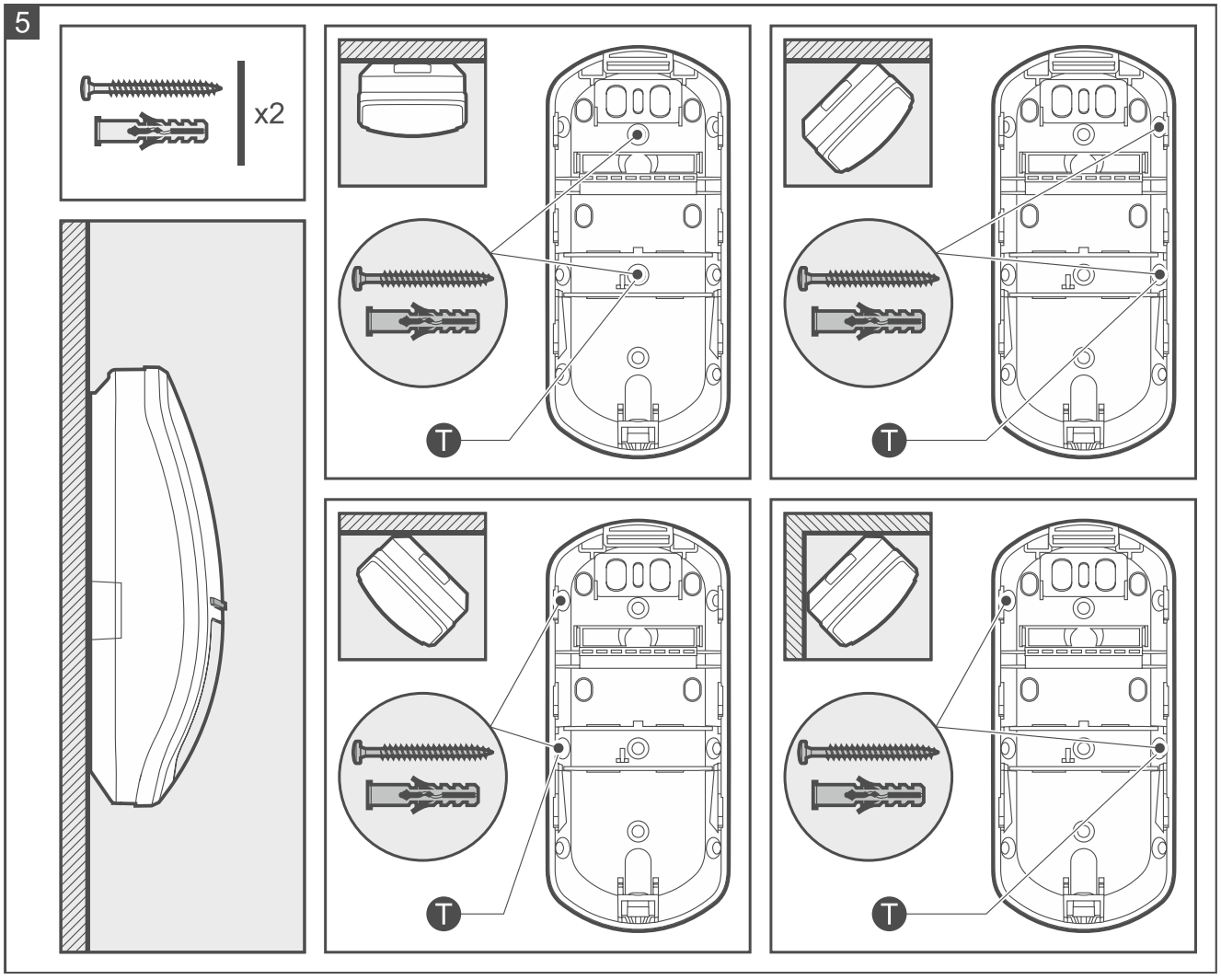


2. Appuyez sur les clips et déplacez le module électronique vers le bas et retirez-le de l'embase du boitier (fig. 3).



3. Si vous utilisez du ruban adhésif double face pour fixer le détecteur à la surface de montage (fig. 4) :
   – collez le ruban à l'embase du boitier. Ajustez la forme et la position du ruban en fonction de la manière d'installation.
   – collez l'embase du boitier au mur.



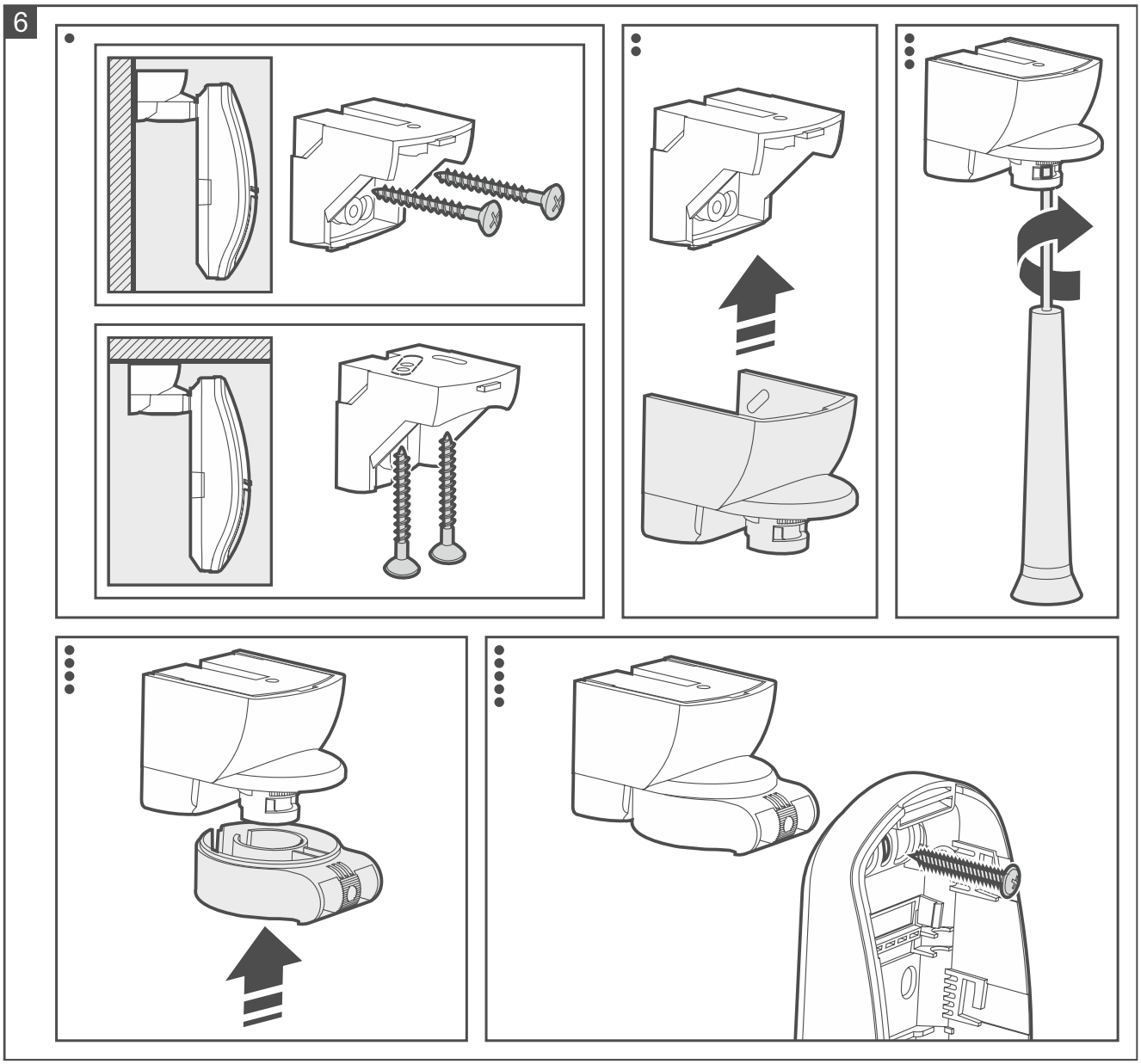


4. Pour fixer le détecteur au mur l'aide de vis (fig. 5) ou au support vissé au plafond ou au mur (fig. 6) :
   – faites des trous pour des vis dans l'embase du boitier.
   – percez les trous dans le mur pour des chevilles. Les chevilles fournies avec le détecteur sont prévues pour le béton ou la brique. Pour d'autres types de surfaces (cloisons sèches, mousse de polystyrène), utilisez des chevilles bien adaptées.
   – fixez l'embase du boîtier au mur ou au support à l'aide de vis.

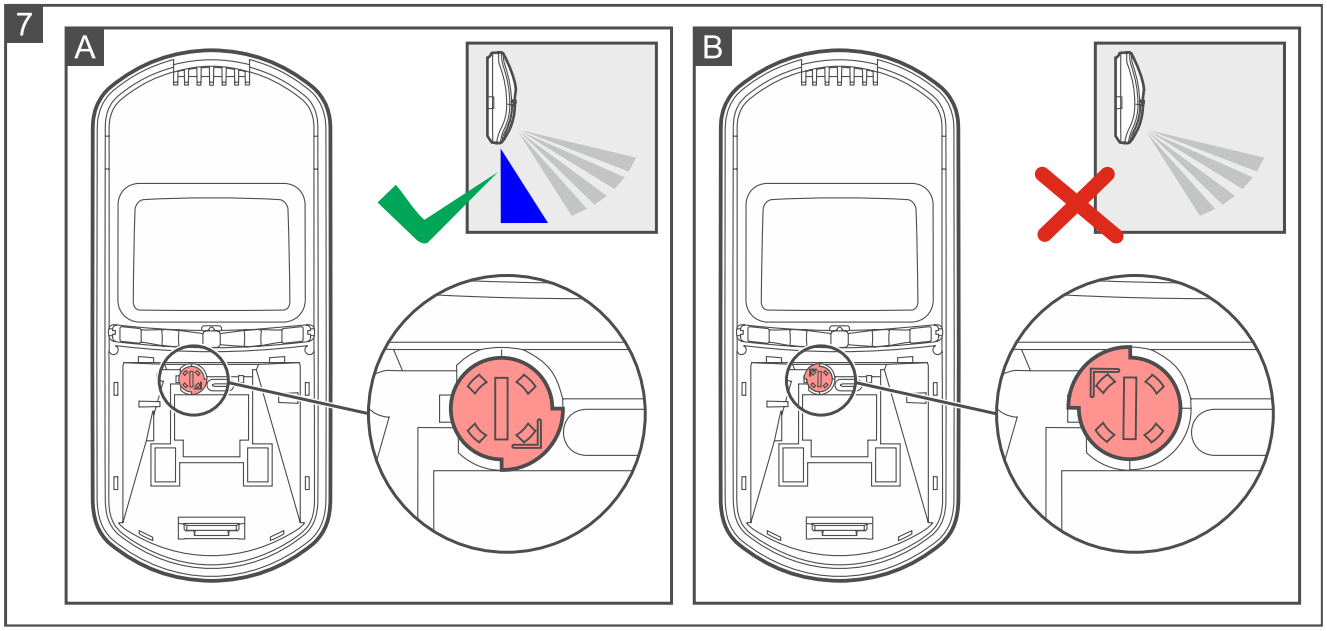
i *Pour que le détecteur détecte le détachement de la surface de montage, fixez-le à l'aide des vis (n'utilisez pas de support). Vissez les vis aux emplacements marqués du symbole Ⓣ de la figure 5 pour que le détecteur puisse détecter le détachement de la surface de montage.*

Le détecteur doit détecter le détachement de la surface pour répondre aux exigences de la norme EN 50131 Grade 2.

6



5. Utilisez la molette située dans le couvercle pour activer/désactiver la protection de la zone anti-rampement. Fig. 7 A – zone anti-rampement protégée. Fig. 7 B – zone anti-rampement non protégée.



6. Ajoutez le détecteur au système (voir la notice du contrôleur du système WAVE ou de la centrale du système BE WAVE Hybrid). Lorsqu'une demande de mise en marche de l'appareil s'affichera, insérez la pile dans le détecteur.
7. Remettez le module électronique dans l'embase du boîtier, puis faites-le glisser vers le haut pour le bloquer.
8. Refermez le boitier du détecteur.

4. Test

1. Activez le mode diagnostic du système (voir la notice du contrôleur système BE WAVE ou de la centrale d'alarme BE WAVE Hybrid). Lorsque le mode diagnostic est activé, le capteur micro-ondes est actif.

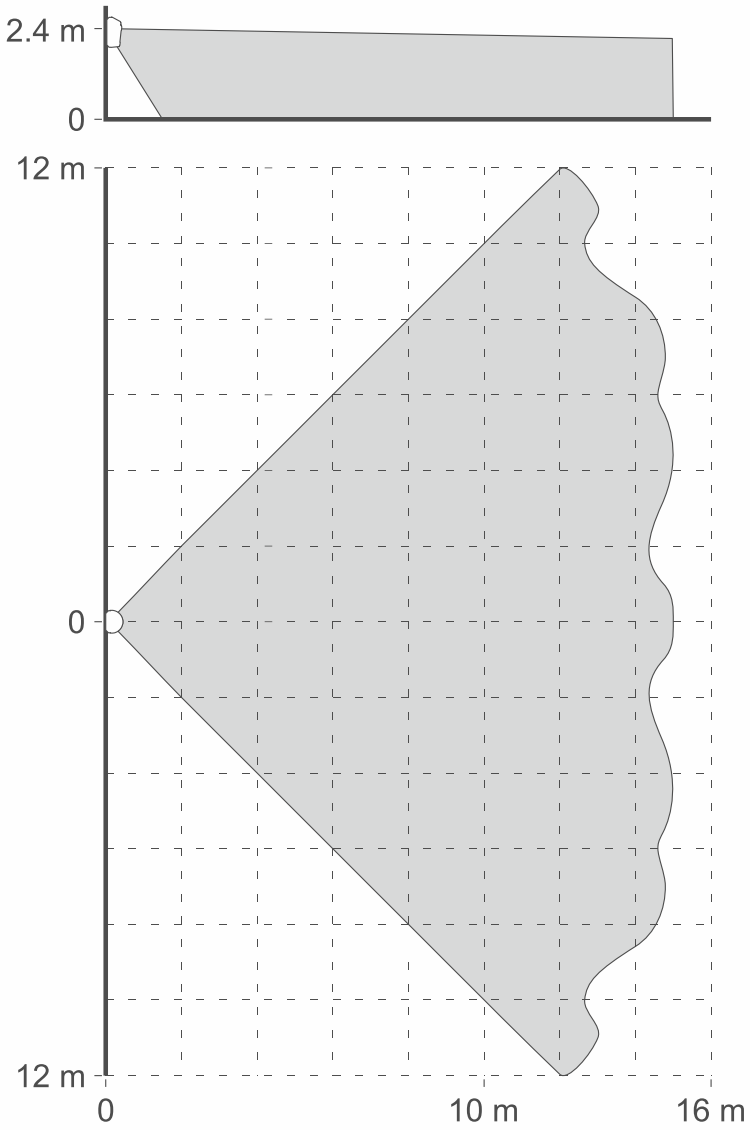
Une fois le test de diagnostic activé, le calibrage automatique du capteur micro-ondes est effectué. Pendant 10 secondes qui suivent l'activation du mode diagnostic, aucun objet en mouvement ne peut se trouver dans la zone de couverture du capteur micro-ondes, car cela empêcherait le calibrage correct du capteur.

2. Vérifiez si le déplacement dans la zone de couverture du détecteur fera allumer les indicateurs LED. La zone de couverture max. du détecteur installé à une hauteur de 2,4 m maximale est indiquée sur la figure 8.

La figure 8 présente la zone de couverture du détecteur avec la lentille grand angle (WD) installée par le fabricant. Vous pouvez remplacer le couvercle du boîtier du détecteur si vous souhaitez utiliser une autre lentille. SATEL propose des couvercles avec lentille rideau (CT) et lentille longue portée (LR).

3. Désactivez le mode diagnostic.

8



5. Remplacer la pile

Il est interdit de jeter les piles usagées. Vous êtes tenu de vous en débarrasser conformément aux dispositions relatives à la protection de l'environnement en vigueur.

L'application Be Wave vous avertira de la pile faible. Remplacez-la dès que possible.

1. Dans l'application Be Wave / le programme Be Wave Soft, cliquez sur la pièce où le détecteur est installé.
2. Cliquez sur le nom du détecteur.
3. Activez la fonction *Remplacer la pile*.
4. Ouvrez le boîtier du détecteur.
5. Retirez la pile usagée.
6. Insérez la nouvelle pile.
7. Refermez le boitier du détecteur.
8. Dans l'application Be Wave / le programme BE WAVE Soft, activez la fonction *Débloquer l'appareil.*

6. Spécifications techniques

Bande de fréquence de fonctionnement	868,0 MHz ÷ 868,6 MHz
Portée de communication radio (en espace ouvert)	jusqu'à 1800 m
Pile	CR123A 3 V
Durée espérée de vie de la pile	jusqu'à 2 ans
Consommation de courant en veille	75 µA
Tension de signalisation de la pile faible	2,75 V
Plage de mesure de températures	-10°C...+55°C
Précision de mesure de température	±1°C
Fréquence micro-ondes	24,125 GHz
Vitesse de mouvement détectable	0,3...3 m/s
Durée de démarrage	40 s
Hauteur de montage recommandée	2 m...2,4 m
Zone de couverture max.	15 m x 24 m, 90°
Normes respectées	EN 50131-1, EN 50130-4, EN 50130-5
Niveau de protection selon EN 50131-2-4 (installation directement au mur)	Grade 2
Classe environnementale selon EN 50130-5	II
Températures de fonctionnement	-10°C...+55°C
Humidité maximale	93±3%
Dimensions	62 x 137 x 42 mm
Masse	152 g